

## Atelier de sensibilisation

# Comment réduire la fiscalité des Start-up & PME / TPE du numérique grâce aux CGA et à l'article 124 ter de la loi de finances 2021 ?



Date et Horaires :

Vendredi 08 mai 2026  
09h00 à 13h00



Mode hybride :

Présentiel (Douala, siège GECAM)  
En ligne (via zoom)



Frais de participation :

25.000 FCFA TTC

## 1. Contexte et justification

Dans le cadre de la promotion de la transformation digitale, le GECAM accompagne les entreprises dans l'appropriation des dispositifs fiscaux favorables à l'innovation.

La Loi de finances 2021 (article 124 ter) a prévu des incitations pour les start-up TIC : exonérations, réduction de l'impôt, crédit d'impôt et allègements fiscaux.

Cependant, ces avantages sont conditionnés à l'adhésion à un Centre de Gestion Agréé (CGA), encore peu connu et sous-exploité par les entreprises.

Face à ce constat, le GECAM envisage un séminaire de sensibilisation pour améliorer la compréhension et l'adoption de ces dispositifs.

## 2. Objectifs de la formation

Objectif général

Informer, sensibiliser et accompagner les entreprises membres du GECAM à mieux comprendre et exploiter les opportunités offertes par les CGA et les dispositions fiscales de l'article 124 ter.

Objectifs spécifiques

Le séminaire vise à :

- Vulgariser les dispositions de l'article 124 ter de la Loi de finances 2021 ;
- Expliquer le rôle, les missions et le fonctionnement des CGA ;
- Présenter les avantages fiscaux liés à l'adhésion à un CGA ;
- Clarifier les obligations des entreprises adhérentes ;
- Montrer l'impact financier concret du dispositif ;
- Fournir un guide pratique d'intégration dans un CGA ;
- Encourager les entreprises à engager une démarche d'adhésion.

## 3. Résultats attendus

À l'issue du séminaire :

- Les participants comprennent les CGA et leur rôle
- Les avantages fiscaux sont clairement compris
- Une dynamique d'accompagnement est enclenchée.

## 4. Public cible

- Start-up numérique
- PME et TPE innovantes
- Entreprises membres du GECAM
- Porteurs de projets TIC
- Responsables financiers / dirigeants.

## 5. Contenu du séminaire

Le séminaire sera structuré autour des modules suivants :

- **Module 1** : Contexte et enjeux de la fiscalité numérique ;
- **Module 2** : Décryptage de l'article 124 ter ;
- **Module 3** : Présentation des Centres de Gestion Agréés (CGA) ;
- **Module 4** : Simulation financière et cas pratiques ;
- **Module 5** : Procédure d'intégration dans un CGA ;
- **Module 6** : Échanges et questions-réponses.

## 6. Méthodes pédagogiques

L'approche pédagogique reposera sur :

- Présentations interactives
- Exposés illustrés par des cas concrets
- Simulations financières
- Échanges participatifs

## 7. Livrables du séminaire

Les participants recevront :

- Présentation PowerPoint
- Guide pratique CGA
- Fiche synthétique article 124 ter
- Simulateur fiscal
- Liste de contacts CGA enregistrés

## 8. Profils intervenants

- Deloitte : Madame Ngo Ntend Kihopi Marie Christiane épse Mayoh (Membre C-FD)
- CGA FISCAL.COM : Madame Marlyse NDJENGA (Membre GECA)

Pour tous renseignements et informations complémentaires, contactez nous :

kalimatou@legecam.cm (694 48 88 97) | angai@legecam.cm (695 51 61 08)